

« cancérogène possible » ce qui n'a rien d'anodin et que la sensibilité aux ondes électromagnétiques a été enfin reconnue par le tribunal en août 2015. La contribution de ce type de compteur vient s'ajouter aux autres expositions domestiques telles que téléphones portables, Wi-Fi. Les pathologies résultant de l'exposition chronique à ces ondes, en particulier les cancers n'apparaîtront qu'après plusieurs années d'exposition, l'OMS reconnaît comme étant possiblement cancérigène l'exposition aux radiofréquences.

. il faut ajouter à cela les concentrateurs de quartier qui doivent recevoir les informations des compteurs Linky par ondes électromagnétiques, soit 1 pour 50 habitants, et nous nous posons la question de savoir où vont-ils les poser ?...ce sera une nuisance supplémentaire.

. la mise en place des compteurs Linky va coûter entre 5 et 10 milliards d'euros et il est précisé que le financement du compteur sera payé par les consommateurs via le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité

**VOUS POUVEZ AGIR :** à titre individuel, il vous faut refuser par Lettre Rcdée avec AR ce type de compteur. Pour le Linky , au siège de ERDF-ENEDIS à Mérignac 4 rue ISAAC NEWTON 33700. + courrier au Maire d'Andernos avec copie de votre lettre à ERDF ENEDIS. Pour les compteurs Gazpar, EAU, la démarche à suivre est la même que pour le LINKY.

**Par cette pétition nous demandons au Maire d'Andernos de nous donner sa position par rapport à ces compteurs et lui confirmons notre refus pour leurs installations, et demandons de véritables débats entre les élus et les concitoyens sur ce sujet.**

NOM	PRENOM	ADRESSE	EMAIL	SIGNATURE

**COLLECTIF ANDER-NON LINKY.GAZPAR.EAU :** [ander-non-linky.gazpar.eau@orange.fr](mailto:ander-non-linky.gazpar.eau@orange.fr)

+ contacts: [www.criirem.org](http://www.criirem.org), [www.next-up.org](http://www.next-up.org), [www.robindestoits](http://www.robindestoits), [www.anses.fr](http://www.anses.fr) et Stéphane LHOMME pour les conférences ou autre : [stephane.lhomme@wanadoo.fr](mailto:stephane.lhomme@wanadoo.fr)